



**Huitième rapport d'étape
sur les suites données aux propositions communes
entérinées le 6 décembre 2016 et le 5 décembre 2017
par le Conseil de l'Union européenne et le Conseil de l'Atlantique Nord**

L'OTAN et l'UE continuent de faire face à ce qui constitue la menace la plus grave pour la sécurité euro-atlantique depuis des décennies. La guerre d'agression injustifiée que la Russie a engagée contre l'Ukraine, en l'absence de toute provocation, est contraire au droit international et aux principes de la Charte des Nations unies et met gravement en péril la paix et la stabilité en Europe et dans le reste du monde.

Comme souligné dans les documents stratégiques que les deux organisations ont adoptés en 2022, à savoir la boussole stratégique, côté UE, et le concept stratégique, côté OTAN, nous sommes à un tournant majeur pour la sécurité euro-atlantique, qui met plus que jamais en lumière l'importance de l'unité transatlantique et la nécessité d'une coopération plus étroite entre l'OTAN et l'UE. Ces deux documents stratégiques énoncent les orientations politiques ambitieuses que les États membres de l'UE et les pays de l'Alliance ont définies pour porter notre partenariat stratégique à un niveau supérieur.

La troisième déclaration conjointe sur la coopération entre l'UE et l'OTAN, signée le 10 janvier 2023 par le secrétaire général de l'OTAN, le président du Conseil européen et la présidente de la Commission européenne, témoigne avec force de l'unité et de la détermination de la communauté transatlantique. Faisant fond sur les deux documents stratégiques précités et sur les déclarations conjointes de 2016 et de 2018, cette déclaration reflète notre volonté inébranlable de renforcer encore la coopération dans les domaines existants, mais aussi de l'approfondir et de l'étendre à de nouvelles thématiques, à savoir l'intensification de la compétition géostratégique, la résilience, la protection des infrastructures critiques, les technologies émergentes et de rupture, l'espace, les incidences du changement climatique sur la sécurité, ainsi que la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger.

Dans ce nouveau contexte géostratégique, l'UE et l'OTAN jouent des rôles complémentaires et cohérents, qui se renforcent mutuellement, pour ce qui est de favoriser la paix et la sécurité internationales, au profit de tous les pays de l'Alliance et de tous les États membres de l'UE, en vue de préserver et de promouvoir les valeurs et les intérêts que partagent les membres de la communauté euro-atlantique.

Le présent document est le huitième d'une série de rapports consacrés à la mise en œuvre des 74 propositions communes que le Conseil de l'UE et le Conseil de l'Atlantique Nord ont entérinées, chacun en parallèle, en 2016 et 2017. Il présente les résultats concrets obtenus entre juin 2022 et mai 2023 sur chacun des points de notre programme de coopération, que

sous-tend le dialogue politique approfondi que nous continuons de mener.

Les éléments suivants méritent tout particulièrement d'être soulignés :

- Assurer l'unité, la cohérence et la complémentarité des efforts déployés pour réagir à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, et en particulier pour soutenir le droit naturel de l'Ukraine à la légitime défense, a été une priorité absolue tout au long de la période considérée. S'agissant des conséquences de la guerre, les contacts réguliers entre hauts fonctionnaires, la participation croisée aux réunions de haut niveau et les consultations à tous les niveaux se sont encore intensifiés, notamment avec la mise en place d'un mécanisme de coordination OTAN-UE consacré à l'Ukraine, réunissant des experts des deux organisations en vue d'échanges réguliers et structurés. Dans le prolongement d'une réunion trilatérale entre le haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne, le secrétaire général de l'OTAN et le ministre ukrainien des Affaires étrangères qui s'est tenue en février 2023, les services des deux organisations ont cherché à tirer parti de leurs atouts respectifs pour faciliter l'achat de munitions pour l'Ukraine. Ils ont également échangé des informations sur les initiatives pertinentes visant à intensifier la production industrielle dans le secteur de la défense.
- La coopération a continué de se développer dans le cadre du dialogue structuré UE-OTAN sur la résilience lancé en 2022. Dans ce cadre, et en réaction au sabotage des oléoducs Nord Stream, le secrétaire général de l'OTAN et la présidente de la Commission européenne ont mis en place un groupe de travail sur la résilience des infrastructures critiques, au sein duquel les services de l'UE et de l'OTAN peuvent échanger sur leurs appréciations respectives de la situation, partager des bonnes pratiques et élaborer des principes et des recommandations visant à améliorer notre résilience collective.
- Les deux organisations ont intensifié leurs efforts et renforcé encore davantage leurs interactions dans le domaine des exercices de gestion de crise, notamment en menant à bien le programme d'exercices parallèles et coordonnés (PACE) qu'elles avaient défini d'un commun accord pour la période 2022-2023, ainsi qu'en participant de façon croisée à différents exercices militaires et de simulation.
- La participation croisée aux réunions de haut niveau tenues avec des partenaires et aux événements et ateliers organisés dans le cadre des partenariats respectifs s'est intensifiée. Par ailleurs, les services de l'UE et de l'OTAN ont encore accru la coordination en ce qui concerne le renforcement des capacités de sécurité et de défense des pays partenaires, dont l'Ukraine, la République de Moldova, la Géorgie, la Bosnie-Herzégovine, la Tunisie, la Jordanie et la Mauritanie. À cet égard, ils se sont beaucoup concertés lors de la mise au point de leurs mesures de soutien respectives au titre de l'initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité s'y rapportant (DCB) de l'OTAN et de la facilité européenne pour la paix (FEP) de l'UE.

Le partenariat stratégique OTAN-UE continue d'être mis en œuvre dans le plein respect des principes directeurs établis d'un commun accord dans les trois déclarations conjointes sur la coopération entre l'UE et l'OTAN.

Compte tenu des défis qui pèsent actuellement sur la paix et la stabilité internationales, et avec le plein engagement et le soutien continu de l'ensemble des pays de l'Alliance et des États membres de l'UE, tel que cela est souligné dans la boussole stratégique de l'UE et le concept stratégique de l'OTAN ainsi que dans la troisième déclaration conjointe, les services des deux organisations restent fermement déterminés à renforcer, approfondir et élargir encore leur

coopération mutuellement bénéfique en examinant des moyens de collaborer davantage dans tous les domaines d'action existants et d'étendre la coopération à de nouvelles thématiques comme les liens entre changement climatique et défense, l'espace et les nouvelles technologies.

Lutte contre les menaces hybrides

Les services de l'UE et de l'OTAN ont continué d'interagir pour lutter contre les menaces hybrides dans le cadre de canaux bien établis, y compris le Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides (Hybrid COE), situé à Helsinki. À ce jour, trente-trois pays de l'Alliance et États membres de l'UE au total participent aux activités du Centre. Des représentants des deux organisations ont assisté aux réunions de son comité directeur et au troisième séminaire de haut niveau, en octobre 2022. Le même mois, le Centre a organisé une discussion, fondée sur un scénario, consacrée aux menaces hybrides émanant de la Russie et de la Chine ainsi qu'aux réponses possibles de l'UE et de l'OTAN. Il a également accueilli un cours pilote sur le rôle du cyber dans les conflits hybrides, organisé par l'Agence européenne de défense (AED) avec le soutien et la participation du Centre d'excellence OTAN pour la cybergdéfense en coopération (CCD COE).

Les contacts, déjà bien établis, entre la Branche Analyse des menaces hybrides de la Division civilo-militaire Renseignement et sécurité de l'OTAN et la cellule de fusion contre les menaces hybrides du Centre de situation et du renseignement (INTCEN) de l'UE ont continué à se développer, le but étant d'affiner l'appréciation de la situation et de faire en sorte que chaque organisation soit mieux au fait des activités menées par l'autre. En outre, les services des deux organisations ont continué de procéder à des évaluations parallèles et coordonnées sur différents sujets, y compris la stratégie hybride de la Russie.

La coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme s'est poursuivie à un rythme soutenu. Les contacts réguliers entre les services de l'UE et de l'OTAN ont permis d'échanger sur des sujets tels que les éléments de preuve recueillis sur le champ de bataille, l'exploitation technique, le renforcement des capacités des partenaires, la lutte contre les systèmes aériens sans pilote, les nouvelles technologies, la lutte contre le financement du terrorisme et les aspects de la lutte contre le terrorisme liés à la sécurité humaine. Des représentants de l'UE ont participé aux travaux du groupe de travail de l'OTAN chargé de la lutte contre les systèmes aériens sans pilote (C-UAS), en février 2023. Des représentants des deux organisations ont pris part à la conférence intitulée « Counter Unmanned Aircraft Systems Technology Europe », organisée par le Royaume-Uni en avril 2023. En décembre 2022, la présidence tchèque du Conseil de l'UE a organisé un séminaire informel axé sur les défis de nature chimique, biologique, radiologique et nucléaire à prendre en considération dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, auquel ont participé des représentants des pays de l'Alliance et des États membres de l'UE ainsi que des services des deux organisations. Dans le même esprit, la présidence suédoise du Conseil de l'UE a organisé, en mai 2023, un séminaire sur les défis que représentent les systèmes aériens sans pilote dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

L'interaction et la coopération interservices sur la résilience se sont considérablement intensifiées en raison du nouveau niveau d'ambition défini dans ce domaine, mais aussi de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Depuis 2022, le dialogue structuré sur la résilience est le principal mécanisme par lequel échanger des informations, identifier des synergies et assurer la cohérence entre les domaines d'action pertinents de l'UE et de l'OTAN. Dans le cadre de ce dialogue, il a été procédé à la mise en place, en mars 2023, d'un nouveau groupe de travail sur la résilience des infrastructures critiques, qui s'intéresse essentiellement à la résilience dans quatre secteurs : l'énergie, les transports, les infrastructures numériques et l'espace.

Les services de l'UE et de l'OTAN ont poursuivi leurs travaux sur le renforcement de la complémentarité des processus respectifs liés à la résilience, en particulier entre la directive de l'UE sur la résilience des entités critiques, les objectifs de l'UE en matière de résilience face aux catastrophes et les volets pertinents du processus OTAN de planification et d'examen relatif à la résilience. Ils ont continué à se coordonner dans un certain nombre de domaines clés, dont la préparation du secteur civil et la protection civile ; les incidents entraînant un grand nombre de victimes et la préparation dans le secteur de la santé ; les mouvements de population incontrôlés ; la coopération en matière de résilience avec les pays partenaires communs ; et la complémentarité entre les outils et les instruments liés à la résilience dont disposent les deux organisations. Les interactions et l'échange d'informations se sont poursuivis avec la participation de représentants de l'UE au symposium de l'OTAN sur la résilience et à deux réunions du Comité OTAN pour la résilience tenues avec des partenaires en juin et décembre 2022, ainsi qu'avec un exposé des services de l'OTAN sur l'évolution de la politique de l'OTAN en matière de résilience, présenté lors d'une réunion conjointe du groupe politico-militaire de l'UE et du groupe horizontal « Renforcement de la résilience et lutte contre les menaces hybrides » tenue en mars 2023. Sur la base d'échanges précédents, les services de l'UE ont fait le point avec le Groupe mixte Santé de l'OTAN.

La coopération sur les questions de défense et de résilience dans le domaine chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) s'est poursuivie. En septembre 2022, les services de l'UE et de l'OTAN ont tenu des discussions consacrées à la défense CBRN, au cours desquelles l'accent a été mis sur les activités de renforcement des capacités de défense et de résilience des partenaires dans le domaine CBRN, la mise en œuvre de la nouvelle politique de défense CBRN de l'OTAN, et les incidences CBRN de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Le Centre d'excellence interarmées pour la défense CBRN de l'OTAN (JCBERND COE) a coopéré avec l'UE en ce qui concerne les activités de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la défense CBRN, y compris la formation concernant la gestion des incidences CBRN et divers aspects de l'intervention d'urgence. Il a également contribué aux activités de l'initiative relative aux centres d'excellence de l'UE pour l'atténuation des risques CBRN, qui vise à renforcer la résilience d'un vaste réseau de partenaires dans le monde entier.

En ce qui concerne la communication stratégique, les services des deux organisations ont systématiquement échangé des informations et des analyses en temps réel, des produits et des plans de communication, ainsi que des rapports sur les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, y compris la désinformation, créant une culture commune de coopération dans le domaine de la communication stratégique.

Ils ont travaillé main dans la main pour se tenir au fait des activités hostiles menées dans l'environnement informationnel, au travers notamment d'échanges entre analystes, du système d'alerte rapide dirigé par le SEAE et du réseau de la Commission contre la désinformation, en mettant particulièrement l'accent sur la guerre d'agression que mène la Russie contre l'Ukraine ainsi que sur le soutien politique que la Chine apporte à la Russie et sur l'écho qu'elle donne aux thèses russes.

En février 2023, la secrétaire générale adjointe de l'OTAN pour la diplomatie publique est intervenue à la conférence de haut niveau du SEAE intitulée « Beyond Disinformation: EU Responses to the Threat of Foreign Information Manipulation » (« Au-delà de la désinformation : réponses de l'UE à la menace que représentent les activités de manipulation de l'information menées depuis l'étranger »). En avril 2023, les services du SEAE ont fait un exposé lors de la conférence de l'Équipe Analyse de l'environnement informationnel de l'OTAN qui s'est tenue en Espagne. Des représentants de l'UE ont pris part à l'atelier sur la désinformation organisé par l'Organisation OTAN pour la science et la technologie. Des représentants des deux organisations ont participé au mécanisme de réaction rapide (MRR) du G7 et à la réunion des points de contact du MRR du G7 tenue à Ottawa en mars 2023.

La coopération des services de l'OTAN et de l'UE avec le Centre d'excellence OTAN pour la communication stratégique (StratCom COE), situé en Lettonie, est restée soutenue. À l'automne 2022 et au printemps 2023, les services des deux organisations ont facilité la participation de l'Ukraine, de la République de Moldova et de la Géorgie au jeu de guerre sur la lutte contre la désinformation organisé par le Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides (Hybrid COE) et le StratCom COE, qui visait à consolider les capacités des pays partenaires en matière de communication stratégique.

Les services de l'UE et de l'OTAN ont continué de coordonner leur communication publique sur les sujets d'intérêt commun, en particulier en ce qui concerne la signature de la troisième déclaration conjointe, en janvier 2023, et les visites conjointes du secrétaire général de l'OTAN et de la présidente de la Commission européenne en Estonie et en Norvège, en février et mars 2023 respectivement.

Coopération opérationnelle, y compris sur les questions maritimes

La coopération opérationnelle a continué de faire régulièrement l'objet d'un dialogue entre les services des deux organisations ainsi que d'exposés croisés devant les comités compétents. En mars 2023, l'UE a fait un exposé au Comité des orientations opérationnelles de l'OTAN sur la mission de conseil de l'UE en Iraq, tandis qu'en mai, l'OTAN a fait le point avec le groupe politico-militaire de l'UE sur les opérations en cours.

En novembre 2022, des représentants de l'OTAN ont participé à la conférence SHADE MED (appréciation commune de la situation et déconfliction en Méditerranée), organisée par l'opération EUNAVFOR MED IRINI.

En mars 2023, l'UE a accueilli les discussions interservices annuelles sur les activités maritimes, portant notamment sur les munitions non explosées en mer, au cours desquelles des représentants du Centre de l'OTAN pour la recherche et l'expérimentation maritimes et du Centre d'excellence OTAN pour la guerre des mines navale ont fait des exposés.

Parallèlement, l'OTAN a poursuivi ses activités en mer Égée, en liaison avec Frontex, pour aider la Grèce et la Türkiye à lutter contre la migration irrégulière.

L'OTAN et l'UE ont continué de jouer un rôle moteur dans le processus de normalisation du secteur de l'aviation dans les Balkans occidentaux, un certain nombre de progrès techniques ayant été réalisés à cet égard.

Cybersécurité et cyberdéfense

Les services de l'UE et de l'OTAN ont continué d'entretenir des contacts et d'échanger des informations de manière régulière sur leurs activités consacrées au cyberspace, et notamment sur l'élaboration de politiques en la matière. Ils ont eu des contacts étroits lorsque l'Albanie a été victime, le 8 septembre 2022, d'actes de cybermalveillance visant ses infrastructures critiques et ses services publics. Les deux organisations ont exprimé publiquement leur solidarité avec le pays et condamné fermement ces actes inacceptables.

À la suite des décisions relatives au cyberspace prises lors du sommet de l'OTAN tenu à Madrid en 2022 et de l'adoption de la communication conjointe sur la politique de l'UE en matière de cyberdéfense, les services de l'UE et de l'OTAN ont coopéré pour assurer la cohérence et recenser les synergies potentielles.

Compte tenu de la poursuite par la Russie de sa guerre d'agression contre l'Ukraine, avec toutes les retombées que celle-ci peut avoir sur les pays de l'Alliance et les États membres de l'UE, et des défis que la compétition géostratégique fait peser sur l'ordre international fondé sur des règles, les services de l'UE et de l'OTAN ont axé leurs échanges sur le développement d'une compréhension commune de l'environnement des cybermenaces. L'accent a également été mis sur le renforcement des échanges consacrés aux évolutions stratégiques, politiques et législatives en matière de cybersécurité et de cyberdéfense afin de parvenir à une appréciation commune de la situation et de promouvoir de nouvelles complémentarités.

En outre, les services de l'UE et de l'OTAN se sont consultés sur les mesures que les deux organisations et leurs membres respectifs avaient prises et prévoyaient de prendre pour soutenir l'Ukraine dans le domaine du cyberspace, ainsi qu'en ce qui concerne le renforcement des capacités cyber des partenaires.

Ils ont continué à faire le point sur des sujets d'intérêt et à échanger sur les mécanismes respectifs de gestion des crises de cybersécurité et de réaction à ces crises, y compris dans le cadre des travaux en cours en matière de mobilité militaire.

Les deux organisations se sont employées à exploiter les synergies de manière à affiner leur appréciation de la situation, et elles se sont attachées à œuvrer de façon concertée pour la promotion et le maintien d'un comportement responsable des États dans le cyberspace. Dans ce contexte, des représentants de l'UE ont participé, en février 2023, à une réunion du Comité de cyberdéfense de l'OTAN consacrée au cadre des Nations unies pour un comportement responsable des États.

Pour ce qui est des exercices cyber, des représentants de l'OTAN ont participé en tant qu'observateurs à certaines parties de l'exercice de simulation annuel de la boîte à outils cyberdiplomatie (CyDipTTX 2022), que le groupe horizontal « Questions cyber » du Conseil de l'UE a mené en novembre 2022. Des représentants de l'UE ont participé à l'exercice Cyber Coalition 22, organisé par le Commandement allié Transformation de l'OTAN, ainsi qu'à l'exercice international de cyberdéfense Locked Shields, organisé par le Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération (CCD COE), accrédité par l'OTAN.

Les services des deux organisations, et notamment l'État-major de l'UE (EMUE) et l'État-major militaire international (EMI) de l'OTAN, ont poursuivi leurs échanges au sujet des concepts et des doctrines ainsi que des activités de formation et d'entraînement.

Le CCD COE a invité des représentants de l'UE à participer à la conférence internationale annuelle sur le cyberconflit, qui a eu lieu en juin 2022. En septembre 2022, l'Agence européenne de défense (AED) a pris part à la conférence annuelle OTAN d'examen de la discipline, lors de laquelle elle a fait le point avec les pays de l'Alliance sur ses activités dans le domaine cyber. L'AED et le CCD COE ont continué de coopérer, l'OTAN ayant notamment été invitée à assister aux réunions de l'équipe de projet Cyberdéfense de l'AED.

L'arrangement technique sur la cyberdéfense conclu entre la capacité OTAN de réaction aux incidents informatiques (NCIRC) et l'équipe d'intervention en cas d'urgence informatique pour les institutions, organes et agences de l'UE (CERT-UE) continue d'être mis en œuvre conformément aux dispositions en vigueur. La plateforme d'échange d'informations sur les logiciels malveillants (MISP) est mobilisée à cet effet. Les services des deux organisations ont maintenu une coordination et des échanges réguliers en ce qui concerne les bonnes pratiques à suivre et ont continué de se tenir mutuellement informés de leurs activités respectives.

Capacités de défense

Dans ce domaine, les services des deux organisations ont continué de s'employer à assurer la

cohérence entre les résultats du plan de développement des capacités (PDC), du processus relatif à l'objectif global (HLGP) et de l'examen annuel coordonné en matière de défense (EACD) de l'UE et ceux des processus OTAN correspondants tels que le processus OTAN de planification de défense (NDPP) et le processus de planification et d'examen (PARP) du Partenariat pour la paix, lorsque les besoins se recoupaient, tout en tenant compte de la spécificité, des attributions et de la composition de chaque organisation. Par ailleurs, les services de l'UE ont été consultés lors du recensement capacitaire de planification de défense de l'OTAN (DPCS), qui est venu alimenter le questionnaire de l'UE sur les capacités militaires. En outre, grâce aux contacts étroits entre les services à tous les niveaux, notamment entre les états-majors, chaque organisation a pu se tenir informée des travaux qui étaient en cours dans l'autre. En particulier, un exposé sur la directive politique 2023 pour la planification de défense a été fait à l'intention des services de l'UE. En application du principe du réservoir unique de forces, les capacités développées par les membres des deux organisations, y compris celles qui s'inscrivent dans le cadre de projets multinationaux, restent à la disposition des opérations de l'OTAN et de l'UE, sous réserve d'une décision politique des pays.

Les services des deux organisations ont œuvré ensemble pour favoriser la cohérence s'agissant du développement des capacités multinationales dans le cadre des initiatives de défense de l'UE et des projets multinationaux à haute visibilité au sein de l'OTAN. Au cours de l'année écoulée, la coopération en matière de munitions, en particulier dans les domaines terrestre et aérien, a été tout particulièrement axée sur le maintien du soutien à l'Ukraine et sur la reconstitution des stocks des États membres de l'UE et des pays de l'Alliance. D'une manière générale, des experts des services de l'UE et de l'OTAN ont continué de se réunir pour garantir la bonne information de chaque organisation et la complémentarité des efforts ainsi que pour éviter les redondances en aval en ce qui concerne les projets et programmes multinationaux mis en place de part et d'autre. Le point d'orgue de la coopération a été la déclaration de la capacité opérationnelle initiale de la flotte multinationale d'avions multirôles de ravitaillement en vol et de transport, intervenue en mars 2023.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie de l'aviation militaire, les activités se sont poursuivies suivant les calendriers respectifs de l'OTAN et de l'UE, la coordination étant assurée grâce à des réunions régulières entre les services concernés. La participation de représentants de l'OTAN aux travaux du comité de l'AED pour l'aviation militaire dans le ciel unique européen (SES) et de représentants de l'UE aux activités du Comité de l'aviation de l'OTAN a contribué à assurer la coordination et la cohérence dans le domaine de l'aviation, y compris s'agissant des activités en rapport avec le SES. Plus précisément, le SEAE et l'AED ont, en décembre 2022, informé le Comité de l'aviation de l'OTAN de la réflexion stratégique menée en vue de « garantir un accès européen libre, sûr et sécurisé à l'espace aérien », comme le prévoit la boussole stratégique de l'UE. En ce qui concerne la navigabilité, les échanges d'informations entre le Groupe consultatif OTAN sur la navigabilité et le forum des autorités européennes de navigabilité militaire se sont poursuivis avec la participation de représentants des services de l'UE et de l'OTAN aux réunions de l'autre organisation. En outre, les services de l'OTAN ont été invités à formuler des observations sur le document européen de navigabilité militaire sur la reconnaissance. Enfin, grâce à la coordination entre leurs services, l'UE et l'OTAN ont continué d'apporter aux pays un soutien cohérent et complémentaire dans le contexte de la modernisation des systèmes de communication, de navigation et de surveillance.

La coopération portant sur les risques de sécurité dans le domaine de l'aviation, notamment les risques cyber, s'est poursuivie au sein du Groupe de coordination OTAN-EUROCONTROL pour la sûreté de la navigation aérienne et de la plateforme européenne de coordination stratégique, mise en place par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA). L'objectif général de la collaboration que mènent l'AED, EUROCONTROL et l'OTAN est de faire en sorte que les besoins et impératifs liés à l'aviation militaire continuent d'être pris en considération dans le contexte européen.

La coopération et la coordination établies de longue date en ce qui concerne l'intégration des systèmes d'aéronefs télépilotés (RPAS) dans le trafic aérien (et la question de l'autonomie des RPAS, qui y est directement liée) se sont poursuivies. Les experts concernés de l'AED et de l'OTAN se sont réunis fréquemment afin de se tenir informés de leurs activités respectives et d'échanger au sujet des besoins opérationnels de l'OTAN et des projets d'investissement et de recherche et développement de l'UE. Des représentants de l'OTAN ont assisté aux réunions semestrielles du groupe d'experts RPAS de l'AED, et des représentants de l'AED ont participé à celles du groupe d'experts correspondant de l'OTAN, ce qui a permis de dégager des possibilités de complémentarité en ce qui concerne le domaine – en rapide évolution – des capacités RPAS, les questions d'autonomie y afférentes et la recherche et développement dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Dans le domaine maritime, les échanges interservices ont porté essentiellement sur les munitions non explosées immergées ainsi que sur la protection des infrastructures sous-marines critiques. Des experts de l'OTAN ont participé au symposium de l'AED consacré à cette dernière thématique. En outre, les travaux de développement capacitaire menés par chaque organisation ont profité à ceux de l'autre. Ces travaux ont porté notamment sur l'exploitation de technologies émergentes et de rupture pour une meilleure appréciation de la situation dans le domaine maritime (alignement sur le concept d'océan numérique de l'OTAN) et sur l'utilisation de systèmes autonomes pour la lutte anti-sous-marine.

La normalisation demeure un domaine de coopération important. En effet, il est essentiel que les États membres de l'UE et les pays de l'Alliance soient au fait des initiatives complémentaires mises en place en la matière par les deux organisations, en tenant compte de l'importance des accords de normalisation (STANAG) de l'OTAN. Les contacts interservices et la participation régulière de représentants du Comité OTAN de normalisation et du comité de la normalisation de défense européenne aux réunions de l'autre comité ont favorisé la transparence et la coordination.

La mobilité militaire reste l'un des domaines phares de la coopération UE-OTAN, et c'est une priorité majeure pour les deux organisations compte tenu du nouvel environnement de sécurité, qui a mis en lumière la nécessité d'en faire davantage dans ce domaine. Les discussions interservices axées sur les priorités communes (comme les besoins militaires, les infrastructures de transport, le transport de marchandises dangereuses, les douanes, les autorisations de mouvements transfrontières et les exercices) et les exposés croisés sur les travaux menés de part et d'autre se sont poursuivis dans le cadre du dialogue structuré sur la mobilité militaire, dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

Dans ce contexte, les services de l'UE et de l'OTAN ont examiné les nouvelles possibilités de coopération à la lumière du plan d'action de l'UE sur la mobilité militaire 2.0, adopté par la Commission européenne et le haut représentant de l'UE le 10 novembre 2022. Toujours dans le cadre du dialogue structuré, des discussions entre experts ont eu lieu en octobre 2022 et janvier 2023 sur les politiques et activités respectives visant à renforcer la cybersécurité et la résilience des infrastructures de transport concernées. En outre, les services de l'OTAN ont contribué à la mise à jour des besoins militaires de l'UE, notamment en ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement en carburant, la gestion du trafic aérien et les infrastructures de communication, de navigation et de surveillance. Enfin, les services de l'OTAN ont été invités par les membres du projet CSP « Mobilité militaire » et du projet « Réseau de plateformes logistiques en Europe et d'appui aux opérations » (NetLogHubs) à assister à leurs réunions de coordination de projet.

Industrie de défense et recherche en matière de défense

Les consultations interservices sur des questions industrielles d'ordre général et sur des thèmes concrets touchant à l'interaction avec le secteur industriel se sont poursuivies, permettant à l'UE et à l'OTAN d'échanger des bonnes pratiques et de se tenir au courant de ce qui se faisait dans l'autre organisation. Ces consultations ont notamment consisté en des exposés croisés sur les activités complémentaires liées à la capacité de production industrielle de munitions et aux initiatives visant à reconstituer les stocks nationaux (exposé devant le Conseil de l'Atlantique Nord fait en décembre 2022 par le commissaire européen chargé du marché intérieur, par exemple). Elles ont aussi permis de faire le point sur des événements UE et OTAN ayant trait au secteur industriel ou tenus avec des représentants de celui-ci. La directrice générale de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition a ainsi pris part à la conférence annuelle de l'AED tenue en décembre 2022, au cours de laquelle elle a présenté le point de vue de l'OTAN en ce qui concerne le développement de capacités communes dans un contexte européen et évoqué les préparatifs du Forum OTAN-industrie, qui se tiendra en Suède en octobre 2023.

Les contacts interservices sur la recherche et l'innovation se sont développés de sorte que chaque organisation puisse prendre connaissance de ce que l'autre faisait pour ce qui est de l'élaboration de politiques et des initiatives relatives aux technologies émergentes et de rupture et à l'innovation dans le domaine de la défense – notamment le programme de l'UE pour l'innovation dans le domaine de la défense (EUDIS), le pôle d'innovation de l'UE dans le domaine de la défense (HEDI) ainsi que l'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) de l'OTAN et le fonds OTAN pour l'innovation –, le but étant aussi d'identifier les synergies possibles. Ces contacts ont notamment consisté en un partage de bonnes pratiques, dans le cadre duquel il a été tenu compte de questions telles que l'interopérabilité des solutions futures avec les solutions existantes. L'AED et la plateforme d'échange pour l'innovation établie par l'OTAN au sein du Commandement allié Transformation (ACT) ont continué d'avoir des consultations régulières pour se tenir au fait des activités menées de part et d'autre et favoriser l'adoption d'approches qui se renforcent mutuellement. Il en a été de même entre l'Organisation OTAN pour la science et la technologie (STO) et l'AED, l'accent étant mis sur l'espace, l'innovation, l'intelligence artificielle, la veille technologique et les activités de prospective. La STO a également échangé avec le SEAE et la Commission européenne en ce qui concerne des enjeux scientifiques et technologiques d'intérêt commun, tels que le changement climatique, la sécurité énergétique, les ressources naturelles, les défis liés aux technologies émergentes et de rupture et certaines questions éthiques. Le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes (CMRE) de la STO a continué de participer à plusieurs projets de recherche maritime soutenus par la Commission, tels que le projet PROMENADE, qui développera de nouvelles technologies permettant d'automatiser la détection et le suivi des navires ainsi que l'analyse de leurs comportements. Par ailleurs, des représentants de l'OTAN ont participé aux journées de l'innovation dans le domaine de la défense organisées par l'AED en mai 2023.

Exercices

Dans le nouvel environnement géostratégique, la coopération OTAN-UE en matière d'exercices contribue à renforcer la résilience et l'état de préparation des deux organisations et de leurs membres respectifs.

Au cours de la période considérée, l'UE et l'OTAN ont poursuivi la mise en œuvre du concept d'exercices parallèles et coordonnés (PACE), conformément au programme établi pour la période 2022-2023.

En 2022, des représentants de l'OTAN ont participé à certaines phases de planification et de

conduite de l'exercice EU Integrated Resolve (PACE22). Cet exercice a donné lieu à des interactions de grande ampleur entre les services des deux organisations dans le domaine de la gestion de crise dans un environnement de menace hybride. Une cellule de liaison de l'OTAN a été établie dans les locaux de l'UE afin de faciliter les échanges. Au cours de l'exercice, un haut responsable de l'OTAN a participé à une table ronde du dispositif intégré pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise et a fait un exposé sur les mesures que l'OTAN prendrait face au scénario de crise envisagé.

Des représentants de la Commission européenne, du Conseil de l'Union européenne et du Service européen pour l'action extérieure ont participé à la planification et à la conduite de l'exercice de gestion de crise 2023 de l'OTAN (PACE23). Les services de l'UE ont contribué aux conférences de planification de l'exercice. Au cours de la phase de conduite, une cellule de réaction de l'UE a apporté son concours en détaillant les réactions possibles des institutions de l'UE au scénario envisagé et en facilitant les échanges interservices. Un haut fonctionnaire du SEAE a fait un exposé au Conseil de l'Atlantique Nord sur les mesures que l'UE prendrait dans un tel scénario de crise.

En outre, dans le contexte des exercices PACE22 et PACE23, l'État-major militaire international de l'OTAN (EMI) et l'État-major de l'UE (EMUE) ont tenu un certain nombre d'ateliers au niveau technique sur la gestion de crise, en octobre et novembre 2022 ainsi qu'en mars 2023, un quatrième atelier étant prévu pour octobre 2023.

Pour ce qui est des exercices militaires de l'OTAN, la Commission européenne a participé à l'exercice STEADFAST JACKAL 2023 et, conjointement avec Frontex, à l'exercice STEADFAST JUPITER 2023. L'EMUE et le SEAE ont participé à l'exercice annuel Coalition Warrior Interoperability eXploration, eXperimentation, eXamination, eXercise (CWIX), en juin 2022, et ont été invités à prendre part à l'exercice CWIX 2023, qui aura lieu en juin 2023.

Le Centre commun de recherche de la Commission européenne et le Centre d'excellence OTAN pour la sécurité énergétique (ENSEC COE), situé à Vilnius, planifient et organisent actuellement l'exercice de simulation Coherent Resilience 2023 – Baltic (CORE23-B), consacré à la protection des infrastructures énergétiques critiques en mer Baltique. L'exercice proprement dit se tiendra en novembre 2023 à Riga.

Des représentants du Centre OTAN de compétences en matière de puissance aérienne interarmées et de l'initiative OTAN d'entraînement au pilotage - Europe ont contribué au symposium 2022 de l'AED sur les hélicoptères et leurs tactiques. L'AED et le Centre OTAN de compétences en matière de puissance aérienne interarmées ont continué de se concerter régulièrement, en particulier pour coordonner les calendriers d'exercices.

Renforcement des capacités de défense et de sécurité

La coopération en matière de renforcement des capacités de défense et de sécurité demeure très importante pour les pays partenaires ainsi que pour la sécurité euro-atlantique, en particulier dans le contexte de la guerre d'agression que mène la Russie contre l'Ukraine. À cet égard, les deux organisations ont intensifié les efforts qu'elles déploient en faveur de l'Ukraine, de la République de Moldova, de la Géorgie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Jordanie, de la Tunisie et de la Mauritanie. À Bruxelles et sur le terrain, les services de l'UE et de l'OTAN ont continué d'échanger régulièrement des informations sur la situation politique et le contexte de sécurité prévalant dans chacun des pays partenaires susmentionnés et sur les activités menées de part et d'autre.

Les services de l'UE et de l'OTAN se sont largement concertés lors de la conception de leurs nouveaux trains de mesures de renforcement des capacités de défense : ceux-ci comprennent les mesures de soutien individualisées prises par l'OTAN en faveur de la République de

Moldova, de la Géorgie et de la Bosnie-Herzégovine, et les mesures d'assistance de l'UE au titre de la facilité européenne pour la paix en faveur de l'Ukraine, de la République de Moldova, de la Géorgie, de la Bosnie-Herzégovine et de la Jordanie. Sur les questions de bonne gouvernance, la coopération avec l'Ukraine, la Géorgie, la République de Moldova, la Jordanie et la Tunisie s'est poursuivie dans le cadre de la mise en œuvre du programme OTAN pour le développement de l'intégrité (BI), soutenu par l'UE.

En ce qui concerne les activités par pays :

Les services de l'OTAN et de l'UE ont intensifié leurs interactions sur l'Ukraine, notamment par des dialogues interservices consacrés spécifiquement aux aspects pertinents des réactions de chaque organisation à l'invasion. La délégation de l'UE et le Bureau de liaison de l'OTAN à Kyïv ainsi que la mission de conseil de l'UE en Ukraine ont continué de coopérer étroitement au sein du groupe consultatif international à l'appui de la réforme du secteur de la sécurité (RSS). D'autres cadres de coopération établis à l'appui de la réforme du secteur de la sécurité et de la défense de l'Ukraine ont été suspendus temporairement en raison de la guerre d'agression menée par la Russie. L'UE a également participé à l'initiative de coordination des donateurs en matière de cybersécurité mise en place par l'OTAN de concert avec des interlocuteurs ukrainiens. Le Bureau de liaison de l'OTAN et la délégation de l'UE en Ukraine ont poursuivi leurs relations de travail sur le terrain en avril 2023, à la suite du retour d'une présence physique de l'OTAN sur place.

En ce qui concerne la République de Moldova, les services de l'UE et de l'OTAN, à Bruxelles et à Chisinau, ont continué d'échanger et de faire le point régulièrement sur la situation politique, notamment au moyen d'exposés croisés. Les consultations interservices sur le soutien pratique apporté à la République de Moldova par chaque organisation se sont intensifiées, par exemple en ce qui concerne la résilience et les menaces hybrides, y compris par l'intermédiaire de l'équipe consultative de l'OTAN sur la résilience (RAST) et de la mission de partenariat de l'UE (EUPM) en République de Moldova. L'OTAN a participé à la réunion informelle des directeurs de la politique de sécurité des États membres de l'UE qui s'est tenue à Chisinau en avril 2023 afin de discuter de la coordination du soutien apporté au pays.

En ce qui concerne la Géorgie, les services des deux organisations se sont réunis régulièrement à Bruxelles et à Tbilissi, se penchant notamment sur les activités de l'UE au titre du programme SAFE (sécurité, reddition de comptes et lutte contre la criminalité en Géorgie) et sur les projets menés par l'OTAN au titre du paquet substantiel OTAN-Géorgie. Des exposés croisés sur la Géorgie (et sur la République de Moldova) ont eu lieu devant les comités compétents de l'UE et de l'OTAN en septembre 2022, et le représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et la crise en Géorgie a fait un exposé au Comité des adjoints de l'OTAN en avril 2023.

Dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, les services de l'UE et de l'OTAN ont poursuivi leurs tables rondes bimensuelles de haut niveau sur la sécurité, à Sarajevo. Ils se sont réunis régulièrement pour des échanges de vues et d'informations sur des sujets politico-militaires et ont coordonné leurs activités en matière de cybersécurité par l'intermédiaire du groupe de travail consacré à cette question dirigé par l'UE et l'OSCE.

En ce qui concerne la région des Balkans occidentaux dans son ensemble, des contacts réguliers à tous les niveaux et des exposés croisés ont eu lieu afin d'affiner l'appréciation de la situation et de permettre à chaque organisation d'être mieux au fait des activités de l'autre. La coordination étroite, à haut niveau et sur le terrain, entre la KFOR et l'EULEX, accompagnée de messages stratégiques coordonnés, s'est révélée très efficace pour désamorcer les tensions entre Belgrade et Pristina en 2022.

En ce qui concerne la Jordanie, les services de l'UE et de l'OTAN ont régulièrement procédé à des échanges de vues sur la situation politique et en matière de sécurité et sur leurs activités

respectives, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. En novembre 2022, la délégation de l'UE à Amman a participé à l'exercice OTAN de renforcement des capacités en matière de lutte contre le terrorisme mené avec les forces armées jordaniennes (JAF) et a présenté la stratégie de l'UE dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. En mai 2023, des représentants de l'UE ont assisté à l'atelier OTAN-JAF sur la sûreté maritime organisé à Aqaba.

Pour ce qui est de la Tunisie, les services des deux organisations ont eu des contacts réguliers pour examiner de nouveaux programmes et initiatives tels que la coopération en matière de lutte contre le terrorisme, notamment dans le domaine maritime. Des réunions se sont également tenues à Tunis entre les services de l'OTAN et la délégation de l'UE.

En ce qui concerne la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) dans son ensemble, des discussions ont eu lieu à différents niveaux. Des représentants de l'UE ont participé à la réunion informelle du Groupe de consultations politiques en configuration Dialogue méditerranéen de l'OTAN tenue à Alicante en octobre 2022. L'OTAN a reçu des représentants de l'UE issus de la task force « Sud » de la division « Communication stratégique », qui ont présenté les activités de l'UE dans la région et les synergies potentielles dans ce domaine. Des représentants de l'OTAN ont participé à une série de réunions de l'UE sur le thème des activités informationnelles hostiles dans la région MENA. Les échanges interservices sur la lutte contre le terrorisme se sont poursuivis régulièrement, et en amont de ceux de janvier 2023, deux sessions de travail thématiques ont été organisées par le SEAE en ce qui concerne notamment les efforts de renforcement des capacités en Jordanie et en Tunisie.

Pour ce qui est de la Mauritanie, des contacts réguliers ont eu lieu à Bruxelles dans le prolongement des premières réunions entre les services de l'OTAN et la délégation de l'UE qui se sont tenues à Nouakchott en 2022 et 2023. Les discussions ont porté essentiellement sur la situation politique et en matière de sécurité dans le pays et dans la région au sens large, en particulier dans la perspective de la présidence mauritanienne du G5 Sahel, ainsi que sur l'examen des possibilités de coopération, notamment dans le cadre du train de mesures de l'OTAN pour le renforcement des capacités de défense de la Mauritanie.

Des exposés croisés ont eu lieu en mai 2023 afin d'informer les comités des deux organisations des progrès réalisés dans ce domaine de coopération. L'UE a fait un exposé lors de la réunion des points de contact nationaux pour l'initiative OTAN de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense (DCB), ainsi que lors de la conférence de l'OTAN sur le développement de l'intégrité, qui se sont toutes deux tenues en décembre 2022.

Les discussions interservices annuelles se sont tenues en mai 2023, avec la participation de plus de 80 experts issus des deux organisations. Pour ce qui concerne l'avenir, les services de l'UE et de l'OTAN sont convenus de poursuivre leurs échanges réguliers, notamment sur l'assistance fournie de part et d'autre afin d'éviter les doubles emplois, de tirer parti des synergies et d'assurer la complémentarité des efforts. Les services des deux organisations sont également convenus d'étudier la possibilité de coopérer davantage dans un certain nombre de domaines au cours de la période à venir, notamment en ce qui concerne :

- la communication stratégique pour la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la Jordanie ;
- la lutte contre le terrorisme et la bonne gouvernance pour la Jordanie et la Tunisie, ainsi que la sécurité des frontières, les armes à feu et le domaine CBRN pour la Jordanie ;
- la médecine militaire pour la Géorgie et la Mauritanie, et l'éducation et la formation pour la Mauritanie ;

- la cybersécurité et le secteur de la sécurité et de la défense au sens large pour la République de Moldova ;
- un éventuel mécanisme de concertation pour la coordination du soutien apporté à la République de Moldova par l'OTAN, l'UE, différents pays de l'Alliance et États membres, ainsi que d'autres donateurs.

Pour ce qui est de l'Ukraine, l'UE et l'OTAN continueront à travailler main dans la main et à envisager des moyens d'approfondir encore le dialogue et de prendre des initiatives dans le domaine du renforcement des capacités à travers la coordination de leurs services.

Dialogue politique

Le dialogue politique entre l'OTAN et l'UE à tous les niveaux reste indispensable pour renforcer encore la compréhension mutuelle et la confiance, favoriser une transparence réciproque et amener l'ensemble des États membres de l'UE et des pays de l'Alliance à s'investir encore davantage dans le processus. La pratique consistant à inviter des représentants de l'autre organisation à certaines réunions ministérielles de haut niveau et à des événements publics et à organiser des exposés croisés et des dialogues interservices s'est encore développée.

Le dialogue renforcé entre les services de l'OTAN et de l'UE dans le cadre de la mise en œuvre de l'ensemble de propositions communes s'est poursuivi à un rythme régulier, notamment en ce qui concerne la mobilité militaire, le développement des capacités, la lutte contre le terrorisme, les menaces hybrides, la résilience, la cybersécurité et la cyberdéfense, la maîtrise des armements, la non-prolifération et le désarmement, la communication stratégique et la lutte contre les manipulations de l'information et les ingérences, y compris la désinformation, la prospective stratégique et le renforcement des capacités des partenaires. Faisant fond sur la boussole stratégique de l'UE et sur le concept stratégique de l'OTAN, les services des deux organisations ont exploré des pistes en vue d'une collaboration accrue dans tous les domaines d'action existants ainsi que sur de nouvelles thématiques telles que les liens entre climat et défense, l'espace et les nouvelles technologies.

Face à la guerre d'agression injustifiée que la Russie a engagée, en l'absence de toute provocation, contre l'Ukraine, le dialogue politique s'est considérablement intensifié, mettant clairement en évidence l'unité de vues entre les deux organisations ainsi que la complémentarité de leurs efforts. Au plus haut niveau, le président du Conseil européen et la présidente de la Commission européenne ont participé au sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Madrid en juin 2022. En janvier 2023, le secrétaire général de l'OTAN, le président du Conseil européen et la présidente de la Commission européenne ont signé une troisième déclaration conjointe sur la coopération entre l'UE et l'OTAN.

La participation réciproque aux réunions ministérielles tenues de part et d'autre s'est poursuivie sans relâche. Le haut représentant de l'UE a participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN qui s'est tenue en avril 2023, ainsi qu'aux réunions des ministres de la Défense de l'OTAN qui ont eu lieu en octobre 2022 et février 2023, tandis que le secrétaire général adjoint du SEAE chargé de la paix, de la sécurité et de la défense a assisté à la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN de juin 2022 et à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN de novembre 2022. Le secrétaire général de l'OTAN a participé à la session du Conseil des affaires étrangères (défense) de l'UE de novembre 2022 et à celle de mai 2023, et il a assisté à la réunion informelle des ministres de la Défense de l'UE qui a eu lieu en mars 2023. Le secrétaire général adjoint délégué de l'OTAN a quant à lui participé à la réunion informelle des ministres de la Défense de l'UE qui s'est tenue en août 2022.

En juillet 2022, le secrétaire général de l'OTAN est intervenu lors de la réunion conjointe de la commission des affaires étrangères (AFET) et de la sous-commission « sécurité et défense »

(SEDE) du Parlement européen tenue en association avec la délégation du Parlement européen auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. En octobre 2022, le secrétaire général délégué de l'OTAN a participé à la conférence annuelle de la Commission européenne sur le budget de l'UE. En janvier 2023, un représentant de l'OTAN a présenté à la sous-commission SEDE un exposé sur les activités de la KFOR. En février 2023, le vice-président exécutif de la Commission européenne chargé du pacte vert pour l'Europe a participé à la réunion conjointe des commissions de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

En janvier 2023, pour la toute première fois, le secrétaire général de l'OTAN a participé au séminaire annuel du collège des commissaires. En février, la présidente de la Commission européenne et le secrétaire général de l'OTAN se sont rendus conjointement en Estonie à l'occasion de la journée de l'indépendance de ce pays, un an après le déclenchement par la Russie de sa guerre d'agression contre l'Ukraine. En mars, le secrétaire général délégué de l'OTAN a participé au premier forum Schuman de l'UE sur la sécurité et la défense.

Dans le cadre du renforcement de la coopération en matière de protection des infrastructures critiques, le secrétaire général de l'OTAN et la présidente de la Commission européenne, ainsi que le Premier ministre norvégien, se sont rendus en mars 2023 sur la plateforme offshore Troll, en Norvège.

Les contacts de haut niveau se sont poursuivis à un rythme soutenu, comme en témoignent la tenue de réunions bilatérales entre des membres du collège des commissaires de l'UE et des hauts responsables de l'OTAN ainsi que les échanges réguliers entre le secrétaire général du SEAE et le secrétaire général délégué de l'OTAN. Des hauts responsables de l'UE ont participé aux réunions des directeurs de la politique de défense des pays de l'Alliance qui ont eu lieu en décembre 2022 et en avril 2023, ainsi qu'aux réunions des directeurs de la politique de sécurité des pays de l'Alliance qui se sont déroulées en novembre 2022 et en mars 2023. Des hauts responsables de l'OTAN ont quant à eux pris part aux réunions des directeurs de la politique de défense des États membres de l'UE qui se sont tenues en août 2022 et en février 2023 et aux réunions des directeurs de la politique de sécurité des États membres de l'UE qui ont eu lieu en septembre 2022 et en avril 2023.

Afin que l'ensemble des pays de l'Alliance et des États membres de l'UE soient associés au processus, les services de chaque organisation ont continué de faire des exposés devant ceux de l'autre. Depuis la signature de la déclaration conjointe de Varsovie, en juillet 2016, plus de 210 exposés croisés ont eu lieu devant différents comités ou groupes de travail des deux organisations. Au cours de la période considérée, le secrétaire général et l'un des secrétaires généraux adjoints du SEAE ont fait des exposés devant le Conseil de l'Atlantique Nord (en avril 2023), et le secrétaire général délégué, un secrétaire général adjoint et un secrétaire général adjoint délégué de l'OTAN ont fait de même devant le Comité politique et de sécurité (COPS) de l'UE (en juillet 2022, octobre 2022, décembre 2022 et avril 2023). Le Conseil de l'Atlantique Nord s'est également vu présenter un exposé sur la sécurité alimentaire par la secrétaire générale de la Commission européenne (en juin 2022) ainsi qu'un exposé sur les initiatives de défense de l'UE et l'Ukraine par le commissaire européen au marché intérieur (en décembre 2022).

En plus de ces exposés réciproques, conformément à la pratique établie, des réunions informelles de haut niveau se sont tenues avec la participation de pays de l'Alliance non membres de l'UE et d'États membres de l'UE ne faisant pas partie de l'Alliance.

L'OTAN a continué de faire des exposés devant le comité directeur de l'AED, et l'AED et la Commission européenne ont fait de même devant la Conférence des directeurs nationaux des armements. Des secrétaires généraux adjoints de l'OTAN ont tenu des réunions avec le directeur exécutif de l'AED ainsi qu'avec différents directeurs généraux de la Commission européenne.

Chaque organisation a en outre fait des exposés devant le comité militaire de l'autre, en juin, septembre et décembre 2022, et en mars et avril 2023. Parmi les sujets abordés figuraient le concept stratégique de l'OTAN et la boussole stratégique de l'UE, les missions et opérations en cours, ainsi que les activités de communication stratégique axées sur les manipulations de l'information et les ingérences, y compris la désinformation.

Le dialogue entre l'État-major militaire international (EMI) de l'OTAN et l'État-major de l'UE (EMUE) a encore été renforcé, grâce entre autres à la pratique consistant pour chaque organisation à inviter les hauts responsables militaires de l'autre à participer à ses réunions des chefs d'état-major des armées. En septembre 2022, le président du Comité militaire de l'OTAN et le président du Comité militaire de l'Union européenne ont participé à une table ronde conjointe lors du 18^e cours de haut niveau de la politique de sécurité et de défense commune sur la coopération UE-OTAN. En novembre 2022 et mai 2023, des hauts responsables militaires de l'UE ont participé aux réunions semestrielles avec les partenaires de l'OTAN. Les conférences semestrielles des directeurs généraux des états-majors de l'OTAN et de l'UE se sont tenues en juin et en novembre 2022. Les directeurs généraux ont fait le point sur la mise en œuvre des propositions communes à caractère militaire ainsi que sur les interactions entre leurs états-majors, avant de faire rapport à leurs comités militaires respectifs. En outre, un tableau de bord informel constamment mis à jour permet de suivre l'état des interactions entre les deux états-majors, lesquels travaillent sur des objectifs communs liés à des chantiers précis avec en ligne de mire des échéances convenues entre eux.

La coopération interservices sur la thématique « femmes, paix et sécurité » s'est poursuivie sur une base régulière. En mars 2023, la représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité et l'ambassadrice de l'UE pour le genre et la diversité se sont exprimées lors d'un séminaire d'experts sur l'intégration d'une dimension de genre dans les missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune de l'UE. Lors d'une réunion tenue en octobre 2022 dans le cadre de l'accélération de la mise en application de la résolution 1325 au niveau régional, en marge du débat public du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, les services des deux organisations ont décidé de procéder, en 2023, à un échange thématique de suivi sur la désinformation liée au genre.

La feuille de route conjointe EMUE-EMI sur la dimension de genre, qui trace les contours de la coopération sur la thématique « femmes, paix et sécurité », est mise en œuvre depuis juin 2022. En juillet 2022, l'EMI a fait une présentation lors de la réunion de l'équipe de l'UE chargée du suivi des questions de genre dans le cadre des missions et opérations. Les équipes des deux organisations ont échangé leurs expériences sur l'intégration de la dimension de genre dans les exercices militaires et examiné les liens entre les questions de genre, le climat et la sécurité.

En avril 2023, les points de contact de l'EMUE et de l'EMI pour les questions de genre ont poursuivi leur dialogue sur la dimension de genre et la sécurité humaine dans le contexte des opérations militaires, s'intéressant notamment à la place de la dimension de genre dans les initiatives concernant les enfants face aux conflits armés.

L'OTAN et l'UE restent fermement déterminées à faire progresser leur coopération de manière rapide, pleinement coordonnée et cohérente, et elles continuent de s'investir en ce sens, en appliquant une approche pragmatique et flexible, afin d'aboutir à d'autres résultats concrets dans tous les volets de leur ambitieux programme de coopération.